Rapport financier 725x297 ok:x 23/04/10 10:08 Page 1

NOUS SOUTENIR EN TOUTE CONFIANCE

NOUS VEILLONS À ASSURER TOUS LES DONATEURS QUI NOUS TÉMOIGNENT LEUR CONFIANCE DE LA PARFAITE TRANSPARENCE DE NOTRE GESTION

LA CERTIFICATION DES COMPTES

Chaque année, **nos comptes sont certifiés réguliers et sincères** par un commissaire aux comptes et transmis au ministère de l'Intérieur.

AGRÉÉE PAR
COMITÉ DE LA CHARTE
don en confiance

LA RIGUEUR FINANCIÈRE

Elle est régulièrement évaluée :

Au niveau national

Depuis 1998, Amnesty International France est agréée par **le Comité de la Charte du don en confiance** et se soumet à son contrôle. Le Comité de la Charte contribue au bon fonctionnement de l'appel à la générosité publique en proposant aux organismes qui y recourent :

- un corpus de règles de déontologie comprenant des exigences en matière de gouvernance, de rigueur de gestion, de qualité de communication et d'appels de fonds, de transparence financière,
- une procédure d'agrément privé qui lui est propre, renouvelable et publiée, fondée sur les exigences qu'il formule,
- un dispositif de contrôle continu du respect des engagements souscrits lors de l'agrément.

Au niveau international

Amnesty International est membre de la **Charte de responsabilité mondiale** pour le secteur non lucratif, aux côtés de 11 des principales organisations internationales non gouvernementales de défense des droits humains et du développement environnemental et social.

Le 12 décembre 2008, après un audit de 18 mois portant sur 5 années d'activité, la Cour des comptes attestait que l'emploi des fonds collectés par Amnesty International France auprès du public était bien conforme aux objectifs poursuivis par ses appels à la générosité.

Transparence de l'utilisation des dons

Les dons et legs collectés par Amnesty International France sont destinés à soutenir son fonctionnement et l'ensemble de ses actions et campagnes en luttant notamment :

contre les violences faites aux femmes, la torture, la peine de mort, les discriminations, les dérives de la lutte contre le terrorisme, l'enrôlement d'enfants soldats,...

en faveur du contrôle des armes, de la liberté d'opinion, des droits des réfugiés, des personnes en danger ...

Avantage fiscal

Reconnue d'utilité publique, Amnesty International est habilitée à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie exonérés de droits de succession. D'autre part, pour les personnes imposables, 66% des dons sont déductibles des impôts, à hauteur de 20% du revenu imposable.
Un don de 30 €, par exemple, ne vous coûte en réalité que 10,20 €.
Si vous souhaitez donner réellement 30 € à Amnesty International : faites un don de 90 €. Après déduction fiscale de 60 €, il vous revient effectivement à 30 €.

ACCÉDEZ AUX COMPTES D'AMNESTY INTERNATIONAL France

Tous nos comptes détaillés et leurs annexes sont publiés chaque année.
Ils sont en libre consultation sur :

www.amnesty.fr ou www.journal-officiel.gouv.fr/

Si vous souhaitez les recevoir par courrier ou obtenir des informations complémentaires, adressez une simple lettre à :
Amnesty International - Service Financier - 76, bd de la Villette - 75940 Paris Cedex 19

© AI / Arnaud Finguerne / Laurent Hric / Mikhael Sawyer / Pierre-Yves Brunaud

AMNESTY INTERNATIONAL, UN MOUVEMENT MONDIAL POUR LES DROITS HUMAINS

NOS MISSIONS

Promouvoir l'ensemble des droits, indivisibles et universels, énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) : droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels.
Prévenir et dénoncer, en vertu du droit international en vigueur, les graves atteintes aux droits humains.
Défendre les victimes de violations des droits humains et **exiger réparation.**

NOS PRINCIPES

Solidarité : Issus de tous les horizons, des hommes et des femmes se mobilisent en France, comme à l'étranger, pour mener dans la durée les actions et les campagnes d'Amnesty International.
Impartialité : Amnesty International affirme la primauté du droit international en vigueur et s'y réfère pour agir en faveur du respect des droits humains et dénoncer toute forme de violation dans quelques pays que ce soit.
Indépendance : Vos dons garantissent l'indépendance d'Amnesty International à l'égard de tout gouvernement, de toute tendance politique, de tout intérêt économique et de toute croyance religieuse. Ils nous permettent de **n'accepter ni subvention, ni aide des États, partis politiques ou mouvements de toute nature.** Le financement de l'association repose essentiellement sur les dons et les legs, les cotisations de ses membres, les abonnements à ses publications, les ventes de produits de soutien.

NOS MODES D'ACTION

Nos enquêtes de terrain donnent lieu à la publication régulière de **communiqués et de rapports**. Chaque année, en mai, l'organisation diffuse notamment son Rapport annuel. Celui-ci dresse un bilan, pays par pays, de la situation des droits humains dans le monde. Toutes ces informations sont à la source :

- **des pressions exercées sur les autorités et les décideurs,**
  (gouvernements, organisations internationales, groupes politiques armés, entreprises et autres agents non gouvernementaux),
- **de la sensibilisation du public,**
- **de la mobilisation de la société civile pour l'ensemble des actions de l'organisation.**
  (campagnes internationales, manifestations, pétitions, actions urgentes, éducation aux droits humains…).

Les actions d'Amnesty International en France sont relayées par : une trentaine de collectifs dont nous sommes membres, des réseaux socioprofessionnels (avocats, médecins, syndicats...), des réseaux sociaux en ligne (Facebook, Twitter, Myspace).

AMNESTY INTERNATIONAL DANS LE MONDE

Créée en 1961 par Peter Benenson et Sean Mac Bride, Amnesty International compte **2,7 millions de membres et sympathisants** ainsi que **72 sections ou structures nationales** à travers le monde.
Amnesty International dispose d'un statut consultatif auprès des Nations unies, de l'Organisation des États américains (OEA) et de l'Union africaine (UA). Elle est aussi représentée auprès de l'Union européenne.
Le Conseil international (CI), composé de représentants des sections du monde entier, définit les orientations du mouvement.
Le Conseil exécutif international (9 élus) détermine la politique du mouvement à partir des orientations décidées par le Conseil international.
Le Secrétariat international, basé à Londres, mène les recherches à partir desquelles il initie et coordonne les activités internationales d'Amnesty International.

NOS ÉQUIPES EN FRANCE

La caractéristique première d'Amnesty International France est de s'appuyer sur un puissant réseau de près de **22 000 membres**, et de plus de **190 000 donateurs actifs**. Les **390 structures locales, groupes locaux et antennes jeunes** assurent un véritable maillage du territoire national. De plus, **350 bénévoles** (55,5 équivalents temps plein), **69 salariés permanents** (59,7 équivalents temps plein) et **75 salariés en contrat à durée déterminée** (12,9 équivalents temps plein), ont travaillé au Secrétaire national.
Le Congrès, composé de membres délégués, adopte les orientations d'Amnesty International France.
Le Bureau exécutif (7 élus) s'assure de la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil international et le Congrès.
Le Secrétariat national coordonne l'action d'Amnesty International en France.

Pour en savoir plus... sur nos missions, campagnes, actions en cours, pétitions, appels à votre action et votre soutien... consultez notre site internet :

www.amnesty.fr

AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE

RAPPORT FINANCIER
2008 - 2009

"Il n'y aura pas de paix sur cette planète tant que les droits de l'homme seront violés en quelque partie du monde que ce soit."

René Cassin
Juriste, co-rédacteur de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Prix Nobel de la Paix

AMNESTY INTERNATIONAL

ÉDITORIAL

**Ensemble,
faisons respecter les droits de l'homme
partout dans le monde.
Merci de votre soutien.**

*2008 - 2009 (1) a été riche en défis.
Si Amnesty International a pu les relever et poursuivre ses actions militantes en faveur de la défense des droits humains, en toute indépendance, c'est grâce à vous.*

Tout au long des 12 mois écoulés, l'amplification de votre mobilisation nous a permis de donner un nouvel élan à notre action et de relever de nombreux défis. Les ressources issues de votre générosité ont progressé de 6,4% par rapport à notre exercice précédent. Une évolution dont nous vous remercions d'autant plus qu'elle s'inscrit dans un contexte économique sensible.

En toute transparence, nous tenons à vous communiquer, comme chaque année, des informations précises sur l'utilisation des fonds consacrés à notre action et à nos campagnes.

Nos victoires, nous les remportons avec vous ! De votre fidélité dépend la continuité de notre combat…

Merci de votre générosité et de votre engagement !

Claude Penotet
Trésorier d'Amnesty International France (2)

(1) L'exercice 2008/2009 d'Amnesty International France couvre la période du 1er octobre 2008 au 30 septembre 2009
(2) Claude Penotet a été le trésorier d'Amnesty International France au cours l'exercice 2008/2009

NOS ACTIONS

ENQUÊTER, DÉNONCER, ALERTER L'OPINION SUR LA SITUATION DES DROITS HUMAINS… CONSTITUE LE CŒUR DES COMBATS D'AMNESTY INTERNATIONAL

Voici quelques exemples marquants de la mobilisation et des programmes majeurs d'Amnesty International France durant l'exercice. Ils sont le reflet du travail intense d'une « *(…) association de militants dont le budget ne reflète pas l'intense action bénévole* », ainsi qu'a pu le souligner la Cour des comptes en 2008.

« Campagne Exigeons la dignité »

5,16%* du budget de la mission sociale réalisée en France (257 822 euros), ont permis notamment de :

Responsabiliser les acteurs économiques

Le 30 juin 2009, dans le cadre de sa campagne internationale (((Exigeons la dignité))), Amnesty International a rendu public un rapport alarmant sur les violations des droits humains liées à l'extraction du pétrole dans la région du delta du Niger. La pollution et les dégradations induites sur l'environnement ont durablement endommagé l'agriculture et l'écosystème, privant la population de ses moyens de subsistance et affectant gravement sa santé. **Les responsabilités de Royal Dutch Shell ont été particulièrement mis en lumière : plus de 40 000 courriers en France et 200 000 dans le monde ont ainsi été envoyés au nouveau Directeur général du groupe dès sa prise de fonction.** Une action qui vise à obtenir de la compagnie qu'elle reconnaisse ses responsabilités, fasse procéder à la dépollution de ses zones d'exploitation et informe les habitants de l'impact de ses activités dans la région.

« Lutter contre les discriminations »

10,85%* du budget de la mission sociale réalisée en France (542 385 euros), ont contribué notamment à :

Protéger les victimes de la traite en France

Le 8 mars 2009, pour la Journée internationale de la femme, **des militants ont sensibilisé le préfet de leur département sur les moyens à adopter pour favoriser l'identification spécifique des victimes de la traite aux fins d'exploitation sexuelle.** Une mesure indispensable à une meilleure protection de leurs droits.

Agir contre les violences subies par les minorités sexuelles

Amnesty International France a participé à l'organisation et à l'animation du Congrès mondial sur les droits de l'homme, l'orientation sexuelle et l'identité de genre (Paris, le 15 mai 2009). Cette rencontre a permis à des représentants de gouvernements, d'institutions internationales et d'ONG d'élaborer une stratégie destinée à renforcer le soutien à la Déclaration de l'ONU signée par 66 états le 18 décembre 2008 et dénonçant les violations des droits basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

« Défendre l'intégrité physique et mentale »

17,8%* du budget de la mission sociale réalisée en France (889 920 euros), ont été affectés notamment à :

Éradiquer la torture : campagne « contre le terrorisme, la justice »

Le 22 janvier 2009, la mobilisation engagée depuis 2002 pour dénoncer les dérives commises dans le monde au nom de la lutte contre le terrorisme a connu une étape déterminante : le Président Obama a signé le décret ordonnant la fermeture de Guantánamo. La mobilisation reste cependant cruciale pour que ce camp soit effectivement fermé et que les détenus soient enfin libérés et jugés équitablement.

Pour un monde sans peine de mort

La mobilisation massive d'Amnesty International a contribué à ce que la demande de justice pour Troy Davis soit entendue : le 17 août 2009, la Cour suprême des États-Unis acceptait son appel et ordonnait la tenue d'une audience visant à examiner l'ensemble des éléments tendant à prouver son innocence.

« Les contextes de conflits et de violence »

10,02%* du budget de la mission sociale réalisée en France (501 179 euros), ont contribué notamment à :

Agir contre l'impunité des violences policières en France

Le 2 avril 2009, Amnesty International France a rendu public le rapport, *France : des policiers au-dessus des lois*, qui dénonce l'iniquétante impunité des violences - homicides illégaux, passages à tabac, usage abusif de la force - commises par certains responsables des représentants de l'ordre. Le 12 novembre 2009, **Amnesty International France a remis au Ministre de la Justice les 45 600 signatures d'une pétition exigeant que le système de plaintes contre la police soit réformé et mis en conformité avec le droit international.**

« Protéger et promouvoir les droits des personnes déracinées »

3,65%* du budget de la mission sociale réalisée en France (182 384 euros), ont permis d'intervenir notamment dans les domaines suivants :

Démantèlement des « jungles »

Début septembre 2009, alors que s'organisaient le démantèlement et l'évacuation des campements occupés par des migrants à Calais et dans la région, **plus de 3000 appels urgents ont été adressés aux autorités françaises.** Le 22 septembre, Amnesty International France a vivement dénoncé le démantèlement effectif des « jungles » et les projets de renvois par charters d'Afghans vers leur pays, alors même que l'examen individuel des procédures de chacune des personnes concernées n'était pas assuré.

** Les ressources affectées à la mission sociale en France se sont élevées à 4 998 000 €.*

Campagne Présidence française de l'Union européenne

Durant les 6 mois de la Présidence française de l'Union européenne, l'organisation s'est impliquée dans un lobbying actif. L'une des thématiques prioritaires abordées portait sur le respect du droit d'asile, notamment dans le cadre du Pacte européen sur l'immigration et l'asile.

« Programme en faveur des personnes »

7,51%* du budget consacré à la mission sociale réalisée en France (375 596 euros), ont servi à mobiliser l'opinion publique et à agir en faveur des défenseurs des droits humains et des personnes en danger :

Commémoration du 10ème anniversaire de la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs

Cet anniversaire a constitué l'un des moments phare de l'année. Afin de sensibiliser le grand public, nous avons en effet organisé une exposition photos et lancé le livre *Défenseurs des droits humains*.

Russie : 3ème anniversaire de l'assassinat d'Anna Politkovskaïa

Le 6 octobre 2009, à l'occasion du 3ème anniversaire de l'assassinat de la journaliste russe et s'alarmant d'agressions toujours plus fréquentes à l'encontre des défenseurs des droits humains en Russie (neuf assassinats en 2009), **Amnesty International France et l'ACAT se sont mobilisées à travers toute la France. Ensemble, nous avons réclamé justice aux autorités russes** et exigé des autorités françaises et européennes l'adoption de mesures concrètes pour assurer la protection des défenseurs des droits humains.

Tunisie : Mohamed Abbou, un avocat continuellement harcelé

En juillet 2007, nous avions contribué à la libération de l'avocat Mohamed Abbou, condamné en 2005 au terme d'un procès inique. Nous avions également obtenu des autorités de son pays qu'il soit autorisé à se déplacer hors de Tunisie. Deux ans plus tard, Amnesty International France a organisé sa venue en Europe pour qu'il puisse alerter les gouvernants européens sur la répression qui s'abat sur les opposants au régime du président Ben Ali.

« Promotion du droit international et des droits humains en France »

12,35%* du budget de la mission sociale réalisée en France (617 244 euros), ont financé entre autres :

Le Marathon des lettres

Chaque 10 décembre - date anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme - Amnesty International convie, dans le monde entier, les citoyens à participer à une semaine emblématique. Ces 7 jours sont dédiés à l'écriture de lettres en faveur de personnes dont les droits sont menacés ou violés. Le Marathon des lettres aboutit à l'envoi massif de pétitions, courriers et courriels de pression aux autorités, ainsi que de messages de soutien aux victimes. **L'édition 2009 a porté sur 14 cas et a permis de rassembler plus de 82 000 signatures en France et 717 000 dans le monde.**

POUR AGIR LIBREMENT ET EN TOUTE INDÉPENDANCE, NOUS N'ACCEPTONS QU'UNE SEULE AIDE, LA VÔTRE !

LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Sur l'année 2008-2009, 73,5% des ressources d'Amnesty International France proviennent de vos dons et legs, (soit 11 414 658 €), et les 26,5% restant sont issus des ventes de produits des soutien, des cotisations des membres et des abonnements, pour un montant total de 4 129 318 €.
Sur cette même période, 59% de la totalité des emplois de ces ressources ont été consacrés à la réalisation de la mission sociale. 43,5% de cette somme ont été versés pour le financement du mouvement international.

Emploi des ressources provenant de la générosité du public (75,3 %)
- 54,7 % Mission sociale
- 16,3 % Frais de recherche de fonds
- 4,3 % Frais de fonctionnement[1]

Les autres emplois (24,7 %)
- 4,3 % Mission sociale
- 14,2 % Achats pour reventes
- 5,7 % Frais de fonctionnement[1]
- 0,5 % Frais de manifestation

(1) Frais d'information & de communication, frais de gestion, frais financiers, autres charges (impôts, taxes, DAA).

RÉPARTITION DES EMPLOIS *(arrondi au millier d'euro près)*

	2007/2008 Montant	%	2008/2009 Montant	%
Emploi des ressources provenant de la générosité du public				
Missions sociales	4 227	54,4%	4 360	54,7%
Missions sociales à l'étranger : participation au financement international	3 966		3 844	
Frais de recherche de fonds	2 524	16,7%	2 446	16,3%
Frais de fonctionnement	762	5,1%	638	4,3%
Total des emplois des ressources provenant de la générosité du public (hors immobilisations)	**11 479**	**76,2%**	**11 288**	**75,3%**
Les autres emplois				
Missions sociales	760	5,0%	638	4,3%
Frais de manifestation	8	0,1%	68	0,5%
Achats pour revente	2 021	13,4%	2 133	14,2%
Frais d'information & de communication	120	0,8%	132	0,9%
Frais de gestion	613	4,1%	660	4,4%
Frais financiers	5	0,0%	5	0,0%
Autres charges (impôts, taxes, dotations aux amortissements)	68	0,4%	65	0,4%
Total des autres emplois d'Amnesty International France	**3 595**	**23,8%**	**3 701**	**24,7%**
Total des emplois	**15 074**	**100%**	**14 989**	**100%**
Dotations aux provisions	68		202	
Excédent de l'exercice	14		463	
Total général	**15 156**		**15 654**	
Total des emplois des ressources provenant de la générosité du public (hors immobilisations)	11 479		11 288	
Part des acquisitions d'immobilisations	78		59	
Neutralisation des dotations aux amortissements	-146		-149	
Total des emplois des ressources provenant de la générosité du public	**11 411**		**11 198**	

RÉPARTITION DES RESSOURCES *(arrondi au millier d'euro près)*

	2007/2008 Montant	%	2008/2009 Montant	%
Ressources provenant de la générosité du public				
Dons non affectés*	9 780	65,8%	10 130	65,2%
Legs et autres libéralités non affectés	695	4,7%	1 100	7,1%
Abonnements à la lettre d'Amnesty	117	0,8%	127	0,8%
Produits financiers	130	0,9%	56	0,4%
Total des ressources provenant de la générosité du public	**10 722**	**72,2%**	**11 413**	**73,5%**
Les autres ressources				
Manifestation	52	0,3%	153	1,0%
Autres ventes de produits	1 910	12,8%	1 993	12,8%
Cotisations	1 346	9,1%	1 272	8,2%
Abonnements	619	4,2%	587	3,8%
Mécénat & parrainage	2	0,0%	17	0,1%
Subvention	22	0,1%	0	0,0%
Produits financiers	56	0,4%	27	0,2%
Autres ressources	143	0,9%	80	0,4%
Total des autres ressources d'Amnesty International France	**4 150**	**27,8%**	**4 129**	**26,5%**
Total des ressources	**14 872**	**100,0%**	**15 542**	**100,0%**
Reprises des provisions	284		110	
Total général	**15 156**		**15 652**	
Total des ressources provenant de la générosité du public	10 722		11 413	
Report des ressources collectées auprès du public non utilisées	1 333		644	
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	-11 411		-11 198	
Solde des ressources collectées auprès du public non utilisées	**644**		**859**	

** Les dons et legs collectés par Amnesty International France sont destinés à soutenir son fonctionnement et l'ensemble des ses actions et campagnes.*

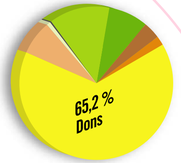

Ressources provenant de la générosité du public (73,5 %)
- 65,2 % Dons
- 7,1 % Legs
- 0,8 % Abonnements à la lettre d'Amnesty
- 0,4 % Produits financiers

Les autres resssources (26,5 %)
- 12,8 % Autres ventes de produits
- 8,2 % Cotisations
- 3,8 % Abonnements
- 1,7 % Ressources diverses[1]

(1) Mécénat et parrainage, manifestations, subvention régionale, produits financiers, autres ressources.

ORIGINE ET AFFECTATION DES RESSOURCES

Cette année, le compte d'emploi des ressources est présenté conformément aux règles comptables applicables depuis le 1er janvier 2010. Il permet d'identifier de façon plus précise les emplois financés par **la seule générosité du public qui permet de financer 92,8% de la mission sociale en France**, 42,5% des frais de fonctionnement d'Amnesty International France et la totalité des frais de recherche de fonds. Ces derniers, destinés à mobiliser la générosité du public, sont en diminution de 3,1% par rapport à ceux de l'année précédente.

Les ressources d'Amnesty International France, hors dons et legs, sont stables par rapport à celles de l'année précédente : les ventes de produits de soutien augmentent de 4,3%, alors que les cotisations et abonnements sont en recul de 5,4%. Ces ressources permettent de financer 7,2% de la mission sociale en France et 57,5% des frais de fonctionnement d'Amnesty International France.

Suite aux recommandations de la Cour des comptes, Amnesty International France a renforcé son dispositif de sécurisation des flux financiers. Une opération qui a un impact direct sur les charges de l'exercice avec la prise en charge complète de notre organisation régionale y compris de nos cinq implantations en région. L'harmonisation des comptabilités de l'ensemble de nos entités juridiques constitue l'une de nos priorités pour les années à venir. Elle nous permettra de mesurer, mieux encore, l'impact réel de nos interventions.

La contribution au mouvement international

Notre contribution au mouvement international est en hausse de 4,9% par rapport à l'exercice précédent. Celle versée au Bureau européen d'Amnesty International est en progression de 5,1%.
La contribution de 3 844 164 € au mouvement international représente 8,75% de l'ensemble des ressources du Secrétariat international et a permis de financer notamment :

- les programmes de recherche sur les pays, les programmes d'action et les frais de campagne (28,45% des dépenses),
- les frais de communication (10,98% des dépenses),
- le fonds de financement des projets de développement dans des sections plus modestes d'Amnesty International (9,5% des dépenses).

La section française d'Amnesty International a choisi de contribuer volontairement à hauteur de 226 408 € à des projets spécifiques de recherche proposés par le Secrétariat international : 30 000 € pour la campagne contre les discriminations en Europe, 19 104 € à un projet de recherche sur la Colombie, 80 540 € à la recherche et à l'action sur la responsabilité des entreprises, 46 762 € au projet portant sur l'accès à l'eau en Israël et dans les territoires occupés, 35 002 € aux éditions francophones d'Amnesty International et 15 000 € à Amnesty International Venezuela pour le développement de son implantation.

Les frais de collecte

La mise en place et le suivi d'opération de collectes de fonds, impliquent des dépenses liées à la communication, à l'information, au traitement des dons, à l'organisation des manifestations, à l'achat des produits destinés à la revente... Comme chaque année, nous veillons à privilégier au mieux la réalisation de la mission sociale en maîtrisant nos frais pour optimiser l'efficacité de votre générosité.

Résultat de l'exercice

En règle générale, nous visons l'équilibre budgétaire. **En 2008-2009 le Bureau exécutif d'Amnesty International France a arrêté les comptes avec un excédent de 463 343,02 €. Il a décidé d'affecter 440 000 € en contributions volontaires à l'international sur des programmes de recherche.** Les dons que vous nous adressez n'étant pas affectés à une campagne spécifique, nous sommes attachés à ce qu'ils financent l'ensemble des actions en rapport avec la mission sociale de l'association.

BILAN 2008 - 2009 *(Chiffres exprimés en milliers d'euros)*

ACTIF	Au 30/09/09			Au 30/09/08
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Actif immobilisé				
Immob. incorporelles	227	189	38	16
Immob. corporelles	3 588	1 872	1 716	1 878
Immob. financières (1)	26	-	26	27
Total (I)	**3 841**	**2 061**	**1 780**	**1 921**
Actif circulant				
Stocks et en cours	1 097	83	1 014	1 123
Créances (2)				
- Clients et comptes rattachés	76	10	66	56
- Autres	631	16	615	961
Valeurs mob. de placements	4 962	49	4 913	4 195
Disponibilités	82	0	82	93
Charges constatées d'avance (2)	730	0	730	728
Total (II)	**7 578**	**158**	**7 420**	**7 156**
Charges à répartir (III)	-	-	-	-
Total général (I + II + III)	**11 419**	**2 219**	**9 200**	**9 077**
(1) Dont à moins d'un an			-	-
(2) Dont à plus d'un an			-	-

PASSIF	Avant affectation	
	Au 30/09/09	Au 30/09/08
Fonds associatifs		
Réserve d'investissement	2 470	2 470
Autres réserves (3)	2 675	2 646
Report à nouveau		15
Résultat de l'exercice	463	14
Total (I)	**5 608**	**5 145**
Prov. pour risques et charges (II)	**264**	**198**
Fonds dédiés (III)	167	189
Dettes (4)		
Concours bancaires	1	3
Fournisseurs et comptes rattachés	803	822
Autres	1 827	2 177
Produits constatés d'avance	530	543
Total (IV)	**3 161**	**3 545**
Total général (I + II + III + IV)	**9 200**	**9 077**
(3) Dont réserves statutaires	220	201
(4) Dont à plus de 5 ans	-	-

AMNESTY INTERNATIONAL